

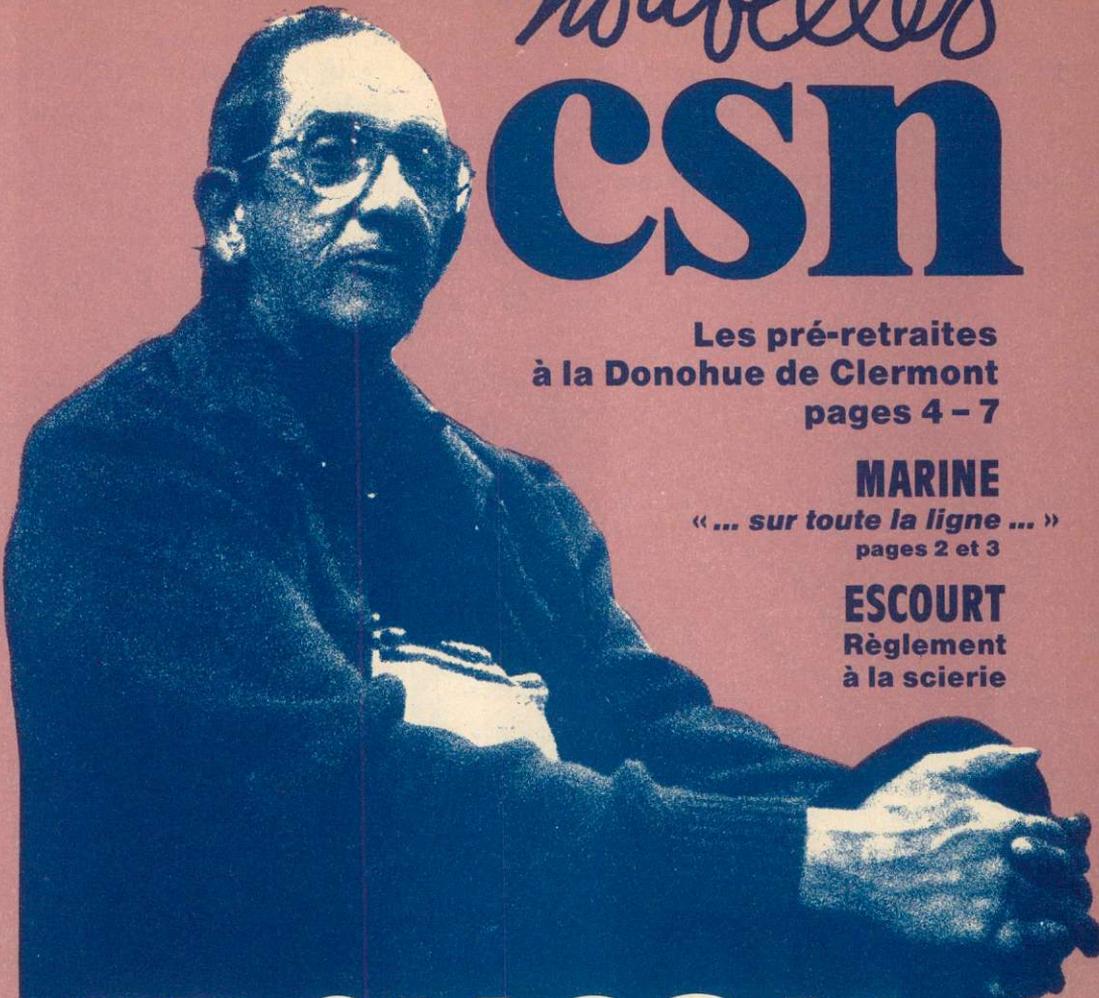
Numéro  
**227**  
25 juin 1985

*nouvelles*  
**CSN**

**Les pré-retraites  
à la Donohue de Clermont  
pages 4 - 7**

**MARINE**  
« ... sur toute la ligne ... »  
pages 2 et 3

**ESCOURT**  
Règlement  
à la scierie



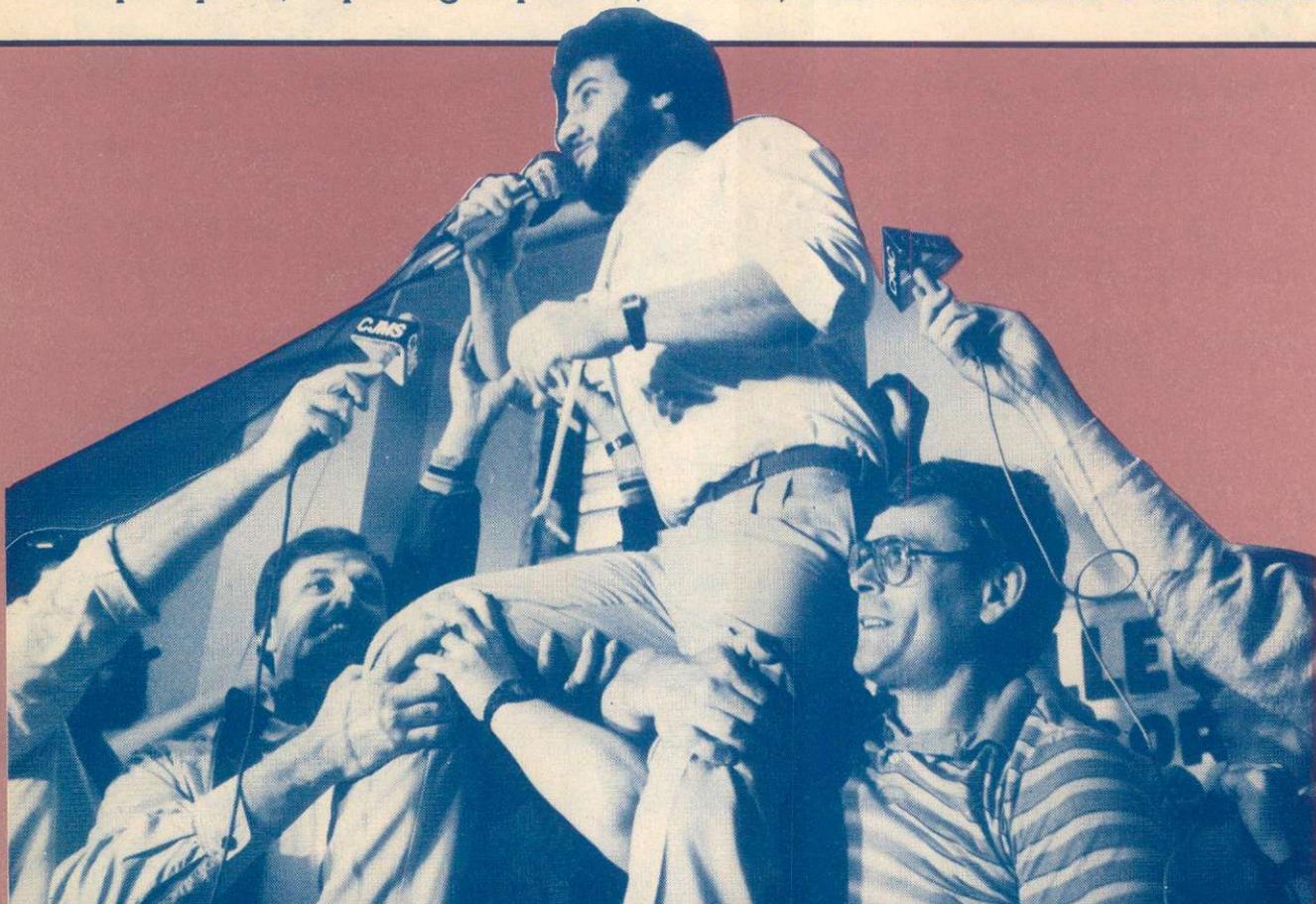
**FRANÇOIS.  
XAVIER  
A GAGNÉ SES  
ÉPAULETTES**

Ce numéro de Nouvelles CSN est le dernier à paraître avant septembre. En effet, comme à chaque année, nous suspendons la publication pendant la période estivale.

Dans ce dernier numéro, une autre fois, nous sommes allés « dans le champ » voir ce qui se passe, ce que les gens pensent,

ce qu'ils ont à dire, ce dont ils sont fiers.

Michel Rioux revient de Sorel où il a suivi les dernières étapes d'une grève, celle de Marine, qui va marquer une étape importante pour le mouvement syndical. Michel Crête était à Escourt dans le Bas du Fleuve, avec les travailleurs d'une scierie



# MARINE

*victoire  
syndicale*

propriété du millionnaire Irving, du Nouveau-Brunswick. Thérèse Jean a suivi de près le congrès des travailleuses et travailleurs de la Fédération des services publics. Henri Jalbert a rencontré, dans Charlevoix, des nouveaux retraités de l'usine Donohue de Clermont, fiers de laisser la place à des plus

jeunes. Partout, ils ont noté une volonté commune d'hommes et de femmes qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie et de travail, et une solidarité de tous les moments.

**Au plaisir de se revoir en septembre.  
L'équipe de Nouvelles CSN**

**A**près plus de dix mois de résistance acharnée, de courage exercé au quotidien, face à la répression policière, sous le harcèlement constant du système judiciaire, sous la pression politique de ministres qui, comme Rodrigue Biron, ont appelé les entreprises à la solidarité contre les travailleurs, les 1350 employés de Marine Industrie ont réussi, comme l'a exprimé le président du syndicat des employés à l'heure, « à gagner sur toute la ligne ».

Le principe de la réduction du temps de travail est acquis ; il commencera à être mis en application dans six mois. Les exigences patronales en ce qui a trait à la flexibilité des métiers n'ont pas traversé la résistance syndicale.

Marine, qui avait congédié sept travailleurs, a finalement dû reculer et accepter qu'après arbitrage, la suspension maximale qui pourrait leur être imposée ne pourrait pas excéder le 30 juin 1987. Pour les ouvriers de Sorel, c'était là un principe inaliénable. « Il n'est pas question que nous laissions de cadavres derrière nous », a souvent déclaré le président François Lamoureux.

### **La stratégie judiciaire**

Depuis le début du conflit, en engageant une agence de sécurité de sinistre réputation, l'agence McCleery, et en provoquant constamment les travailleurs sur les lignes de piquetage, la direction de Marine avait délibérément choisi une stratégie judiciaire.

Cette stratégie lui a éclaté en plein visage quand la principale cible de la compagnie, Luc Bibeau, a été innocenté par un jury des principales accusations portées contre lui. « Cette stratégie a joué contre les intérêts des travailleurs et de toute la région, soutient le président de la CSN Gerald Larose, puisqu'il a rendu inutilement long un conflit qui aurait pu se régler il y a déjà plusieurs mois ».

### **« Ce chantier nous appartient »**

Au moment de l'acceptation, à 96,5 pour cent, du rapport des con-



ciliateurs Jean-Roch Boivin et Normand Gauthier, le président du syndicat François Lamoureux avait déclaré : « Ce chantier nous appartient, c'est à nous autres. On va y retourner la tête haute et on va couper le ruban rouge en entrant ».

C'est ce qui s'est fait quelques jours après le retour au travail, au moment où plusieurs centaines de travailleurs avaient été rappelés.

Le syndicat des 300 employé-e-s de bureau (CSN), qui avait respecté la ligne de piquetage dès le premier jour, a lui aussi négocié une convention collective et un protocole de retour au travail quelques heures après le syndicat des employés à l'heure. « Nous avons tenu ensemble », a déclaré le président André Légaré.

Cette solidarité, qui s'est exercée pendant près de onze mois sur le plan local, avec les autres travailleuses et travailleurs, avec la population, elle n'a pas manqué de s'exercer

aussi chez tous les membres de la CSN.

Par le biais du fonds de défense, tous les membres ont contribué directement à rendre possible cette victoire ouvrière qui, par l'ampleur des enjeux, passera certainement à l'histoire.

Quelques minutes avant d'aller signer officiellement la convention collective, François Lamoureux témoignait à Nouvelles CSN. « Il faut que tu dises que la CSN, c'est notre lieu de rendez-vous : dans nos instances, dans nos fédérations, dans nos conseils centraux. C'est quand on traverse un conflit comme le nôtre qu'on comprend mieux comment les structures du mouvement sont là pour nous appuyer. Je tiens à remercier l'exécutif de la centrale, qui nous a appuyé de toutes les manières dès le début. Et surtout le président Gerald Larose, pour ses conseils, sa présence et toutes les démarches qu'il a faites pour nous ».

# ILS ONT GAGNÉ LEURS ÉPAULETTES

**DOSSIER**

**Les anciens et les nouveaux. Cela a toujours existé. Les anciens d'aujourd'hui sont les nouveaux d'hier. Et les nouveaux d'aujourd'hui sont les anciens de demain.**

**Ainsi va la vie, et ainsi va le travail. L'ancien laisse la place à un nouveau. Et plus souvent qu'on pense, c'est de bon cœur. Et le sourire aux lèvres.**

Prenez François-Xavier. François-Xavier Simard. Cinquante-neuf ans et quatre mois. L'homme est encore solide, plein de projets. Encore vert, comme un arbre en pleine maturité.

Bûcheron à quinze ans, comme combien de nos pères! Puis l'usine, la papeterie Donohue à Clermont, dans le comté de Charlevoix, pendant quarante ans. Mais l'usine, c'est dur. Vaut mieux en sortir en santé qu'à moitié-mort. Mais encore faut-il en avoir le choix. Ce qu'avait François-Xavier, because les clauses concernant la pré-retraite qui viennent d'être négociées par le syndicat.

Parce que quarante ans dans une usine, ça use. Surtout que les premières années, c'était particulièrement difficile. Quand le chèque arrivait aux deux semaines, on pouvait parfois lire quatre-vingt-seize heures en temps régulier et quatre-vingt heures en temps supplémentaire.

Des semaines qui pouvaient aller jusqu'à quatre-vingt-huit heures de travail. Des bouts le jour, des bouts le soir, des bouts la nuit. Et il ajoute, avec le sourire : *« Notre seul sport, c'était de voyager à pied de la maison jusqu'à l'usine... »*

Mais le sourire un peu narquois qu'il affiche lorsqu'il évoque les petites misères de la vie se transforme en soupir de satisfaction lorsqu'il parle de la retraite pour cet été.

*« J'en ai discuté avec mes gars. Ils trouvaient que j'avais travaillé assez longtemps, que j'avais gagné mes épaulettes. Surtout qu'en prenant ma retraite, c'est un jeune qui prend ma place. S'il y en a cinquante comme moi qui prennent leur retraite, ça va en faire vivre d'autres. Il y en a tellement qui n'ont pas d'emploi... »*

## **L'histoire d'une négociation**

Les changements technologiques entrepris par la compagnie Donohue à son usine de Clermont depuis plusieurs années ont amené les travailleurs à se préoccuper davantage de la question de l'emploi, surtout que la papeterie de Clermont est le principal employeur de Charlevoix ; elle est donc d'une importance capitale pour l'économie régionale.

Entre autres, on a obtenu une réduction des heures de travail (de 40 heures à 37 1/3 heures par semaine) pour la centaine de travailleurs de l'équipe de relève,

ce qui créera environ huit emplois supplémentaires.

Ces travailleurs rejoignent donc ainsi les ouvriers de la production qui avaient obtenu une telle réduction des heures par l'obtention de la cédule de travail 4-2 (quatre journées travaillées, deux jours de repos, et ainsi de suite) il y a dix ans, ce qui avait alors créé une trentaine d'emplois.

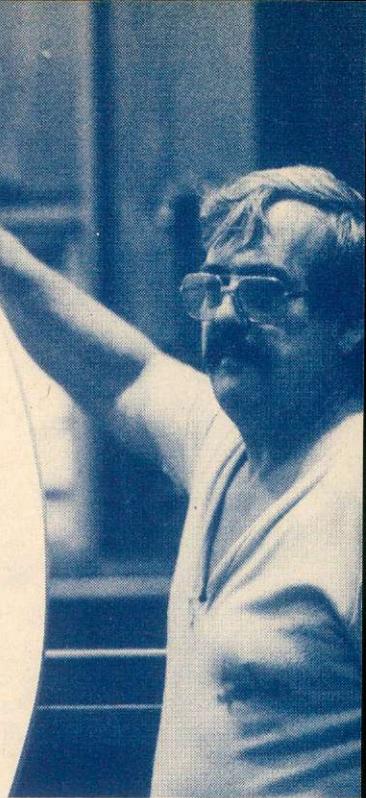
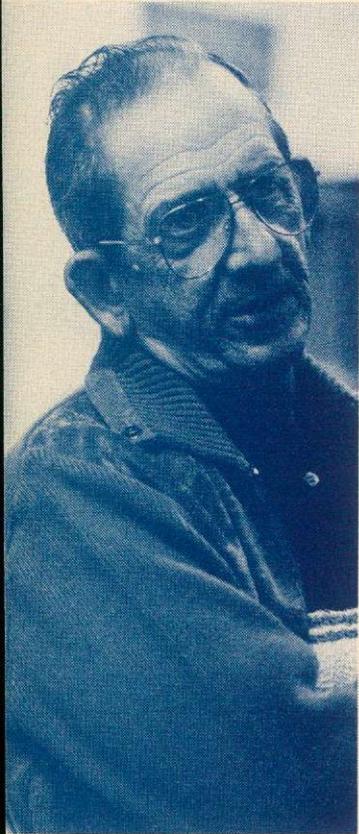
Mais le gain le plus significatif demeure l'obtention, ce printemps, de clauses facilitant la prise de la retraite à partir de 57 ans, tout en gardant un revenu décent, condition essentielle pour favoriser les retraites anticipées.

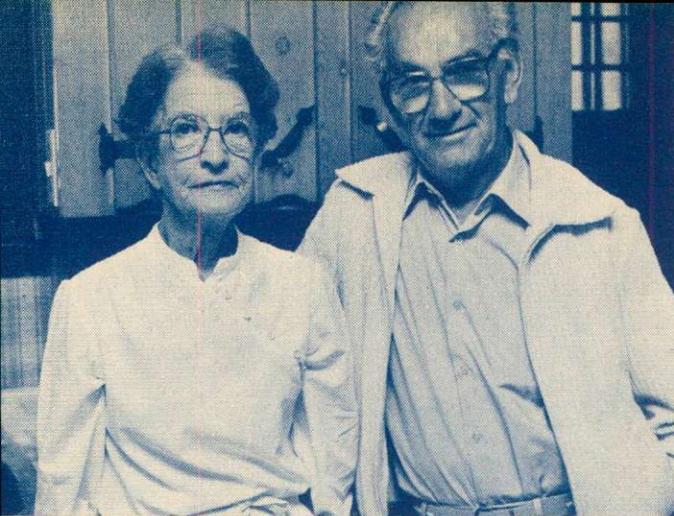
Et ce sont les plus jeunes qui sont les premiers à reconnaître la nécessité de garantir des revenus décents à ceux qui, après avoir passé une quarantaine d'années de leur vie à l'usine, choisissent une pré-retraite qui permet à un jeune travailleur d'avoir à son tour un emploi stable.

## **Question de santé**

La question de la santé entre en ligne de compte dans la décision de prendre une pré-retraite plutôt que d'attendre d'avoir 65 ans.

Jacques Jean, 62 ans, victime de deux infarctus,





envisageait se retirer depuis déjà quelque temps. « *C'est important de pouvoir prendre sa retraite à temps. Souvent ceux qui travaillent longtemps dans l'industrie ne se rendent pas à 65 ans* ».

Mais encore faut-il les revenus nécessaires pour pouvoir subsister, des revenus décents qui permettront d'assurer un repos qui est mérité.

Et aussi rester actif, avoir des projets, des activités, car la vie ne s'arrête pas avec la retraite. Au contraire, c'est souvent l'occasion de réaliser une foule de projets qui ont été laissés en plan faute de temps, d'avoir des activités, des hobbies qui vont agrémenter la vie de tous les jours.

Sur ce point, Jacques Jean n'est pas en peine ; il y a la maison, le jardin, un immense four à pain qui a une place d'honneur dans la cour, et trois enfants qui sont encore à la maison. Et il ajoute avec un sourire quelque peu complice : « *Il y a tellement de choses à faire... je n'ai plus le temps de travailler* ».

Victoire Jean, qui s'affaire autour de la table de cuisine précise qu'ils vont « perdre un des enfants la semaine prochaine », expression plus près du cœur que le vieux cliché qui est de dire de quelqu'un qu'il va se mettre la corde au cou.

Tous deux sont d'accord pour donner la chance aux jeunes de travailler. D'ailleurs, quatre de leurs sept

enfants travaillent à la Donohue.

### Profiter de la vie

Même son de cloche chez Raymond et Louise Paquet. « *Trente-neuf ans sur les shifts* », ça use un homme et une santé, mais c'est également difficile et pour l'homme et pour la femme d'élever des enfants avec un mari qui ne travaille jamais à la même heure ».

« *Mon mari, il le dit qu'il est content de partir, et que ça va donner du travail aux jeunes. Raymond, il a gagné ses épaulettes, c'est le temps qu'il ait un peu de temps pour lui. Il faut que les gens ils soient assez fins pour comprendre ça. Moi, j'ai jamais vu un coffre-fort suivre un corbillard* ».



Raymond Paquet a 58 ans. « *Il faut sortir de l'usine avant d'être fini... pour ce qui nous reste à vivre, vaut mieux s'en aller. D'ailleurs, on n'est pas perdants, parce qu'avec ce qui a été négocié, on est allés chercher des revenus*

*suffisants pour pouvoir vivre décemment. L'an passé, j'ai pas signé, mais cette année, c'est à deux mains que je vais signer.* »

Le fait que le syndicat ait pu obtenir en cours de négociation que non seulement ceux qui prennent leur retraite à partir de 60 ans, mais également ceux entre 57 et 60 ans, puissent toucher des revenus décents permet d'augmenter le nombre de retraités, et par conséquent, à plusieurs travailleurs plus jeunes de conserver leur emploi et à d'autres de demeurer sur la liste de rappel.

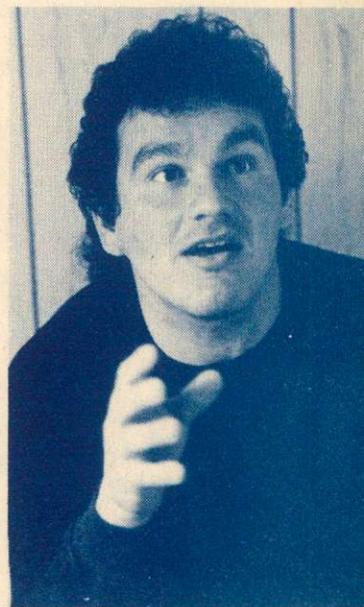
Jean, le fils de Raymond Paquet, est de ceux-là. « *Les changements technologiques, c'est du progrès, mais c'est du drôle de progrès, surtout qu'ici dans Charlevoix, à part Donohue, il n'y a pas beaucoup de grosses industries.* »

C'est le premier hiver qu'il travaille régulièrement à la Donohue. Il sera mis à pieds mais pourra rester sur la liste de rappel. Du nombre de travailleurs qui prendront leur pré-retraite dépend en grande partie ses chances d'obtenir un emploi stable à l'usine.

### La compagnie a « reculé »

Normand Gagnon, le président du Syndicat des travailleurs de l'usine Donohue, parle avec fierté des gains obtenus lors de la dernière négociation, entre autres un « petit comité » qui a droit de regard sur toute la question des sous-contracts. « *Ca va nous permettre de scruter les contrats attentivement et de faire travailler du monde* ».

Autre point sur lequel il insiste : le fait qu'un travailleur qui est sur la liste de rappel puisse garder son ancienneté pendant cinq ans. « *Une clause comme ça, tu ne trouves pas ça souvent dans l'industrie.*



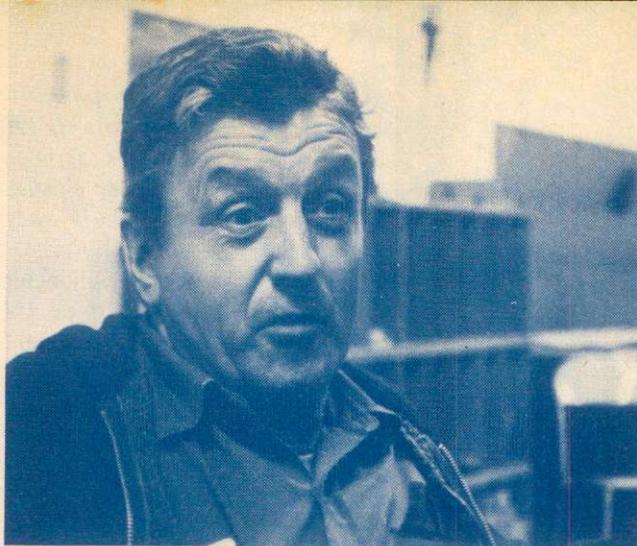
**Mais c'est important si on veut que les jeunes puissent revenir travailler à l'usine ».**

L'emploi. Tout tourne autour de l'emploi. Et il revient continuellement sur la question des pré-retraites, parce que c'était le cœur de la dernière négociation. Pour empêcher une mise-à-pied massive, pour minimiser les pertes d'emploi, il fallait absolument obtenir satisfaction sur cette question.

En effet, si la compagnie avait mis sur la table un projet équitable pour ceux de 60 à 65 ans, il était nécessaire d'aller chercher l'équivalent pour ceux de 57 à 60 ans, de façon à favoriser le plus grand nombre de pré-retraites possible.

La compagnie a finalement reculé sur la question du « pontage », ajoutant ainsi un montant de \$540 par mois pour ceux qui ont entre 57 et 60 ans. Et le syndicat, à même son régime de sécurité du revenu, y est allé de sa contribution, équivalente à la contribution du RRQ (\$271.25 par mois) ce qui permet aux plus jeunes des aînés de prendre leur pré-retraite avec les mêmes avantages que ceux qui ont plus de 60 ans.

**« On a toujours dû qu'on était prêts et qu'on voulait faire quelque chose, à y aller de notre contribution syndicale pour faciliter les pré-retraites, et on l'a fait »,** ajoute Normand Gagnon.

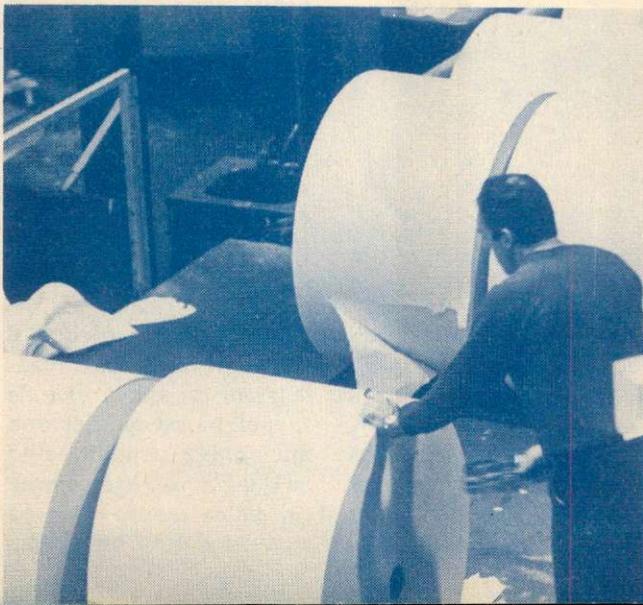


### **Le plus jeune retraité**

Marcellin Martel a eu 57 ans le 19 juin. Il sera ainsi le plus jeune retraité de l'usine. **« J'avais planifié prendre ma retraite à 60 ans, mais j'ai décidé de la prendre maintenant. Le syndicat nous aide ».**

Ca fait 44 ans qu'il est sur le marché du travail. **« Chaque individu, chaque foyer a son « programme » ; certains sont prêts à prendre leur retraite, d'autres pas. Moi, je travaille depuis l'âge de 13 ans. C'est le temps de laisser ma place à d'autres. Ca va donner un emploi à un plus jeune ».**

Côté activités, il n'est pas en peine : bricolage, chasse, pêche. La pêche? Tout le monde en parle. Chacun a sa petite histoire. À les écouter, il y a plus de poissons dans Charlevoix-Est que dans tout le reste du Québec.



### **Et les jeunes...**

Alain Parenteau et Jean-Louis Perron approchent la trentaine. Tous deux ont à peu près huit ans d'ancienneté. Ils sont donc « sur la limite ». Sans les pré-retraites, les mises à pied s'annonçaient... et c'était la liste de rappel. Suffisamment de pré-retraites, et c'est l'équipe de réserve, donc un emploi.



Pour Jean-Louis, les pré-retraites, c'est ce qui aide à replacer les choses. **« Les plus anciens ont donné beaucoup d'énergie, ils ont élevé leur famille, c'est maintenant aux jeunes à prendre la relève ».** Et à leur tour, les jeunes prennent conscience de l'importance de préparer sa retraite.



Alain, quant à lui, est conscient qu'il ne travaillera pas toute l'année, qu'il y aura peut-être un peu de mise-à-pied temporaire durant l'hiver. **« L'important, c'est de garder un pied à l'intérieur de l'usine. »**

**« À mon tour, j'espère prendre ma retraite le plus tôt possible, peut-être à 55 ans, parce qu'à cet âge-là, il y a plus de chances d'être en bonne santé qu'à 65 ans ».**



# ENTENTE À LA SCIERIE D'ESCOURT

Le vendredi, 21 juin, l'assemblée générale des travailleurs de la Scierie Irving d'Escourt-Témiscouata, membres de la CSN, ont ratifié l'entente de principe intervenue entre leur comité de négociation et le grand patron de cette entreprise, James D. Irving.

Le contrat de travail d'une durée de trois ans prévoit des augmentations salariales jugées satisfaisantes, améliore le régime de vacances, et stipule que les travailleurs administreront dans l'avenir leur assurance groupe.

## **\$1.40 de plus**

Le salaire moyen horaire passera de \$7.82 à \$9.22, soit une hausse de \$1.40 de l'heure d'ici 1988. Les employé-e-s auront également droit à un montant rétroactif de \$0.50 de l'heure par heure travaillée depuis le premier janvier 1985 (date de la fin de la convention).

## **Primes**

La prime supplémentaire pour les syndiqué-e-s œuvrant de nuit sera de \$0.25 de l'heure plutôt que de \$0.20.

## **Vacances**

Au chapitre des vacances, les journées « chômées-payées » passeront de 10 à 11. Ainsi les après-midi précédant les fêtes de Noël et du Jour de l'an, les syndiqué-e-s pourront regagner leurs foyers sans perte de salaires et d'avantages sociaux.

Par ailleurs, le régime de vacances connaît des améliorations : ainsi, en 1985, un-e employé-e ayant 13 ans d'ancienneté et plus aura droit à 8% et trois (3) semaines. En 1986, ceux de 12 ans d'ancienneté auront les mêmes droits.

## **Assurance groupe**

Jusqu'à maintenant l'assurance groupe était administrée par l'employeur. À l'avenir un comité paritaire devra répondre de l'administration de cette assurance à l'ensemble des travailleurs. On prévoit également qu'ultérieurement, les employé-e-s pourront administrer complètement leur assurance groupe.

Ce conflit de travail aura duré quelque 12 semaines.



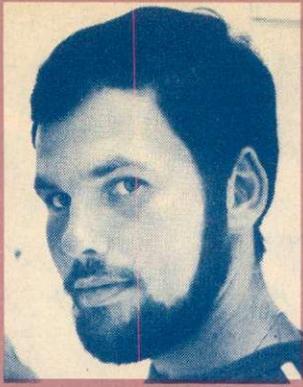
## UNE LUTTE POUR SE FAIRE RESPECTER

Pohénégamook est connu pour son lac, sa base de plein-air et son monstre légendaire. Cependant, Pohénégamook c'est également trois municipalités : St-Eluthère, Estcourt et Sully. Et la municipalité d'Escourt a été marquée du 4 avril au 21 juin par un lock-out à sa principale entreprise : la Scierie Aimé Gaudreau, propriété du riche James D. Irving du New-Brunswick.

C'est la première fois que les 135 travailleurs de cette scierie sont en conflit depuis 1976. En 1976 ils étaient en grève. Cette fois-ci c'est un lock-out. Et ça se comprend! Les syndiqué-e-s ont décidé de changer les règles de négociation, de se faire respecter, d'obtenir la parité salariale avec leurs confrères des autres scieries du Témiscouata.

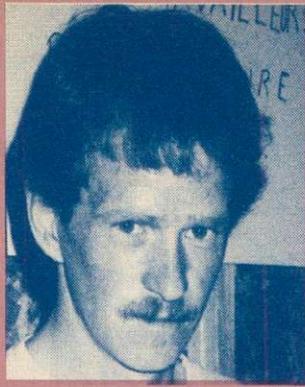
Le magnat du pétrole Irving ne l'entendait pas ainsi et a imposé un lock-out. Aujourd'hui quand on scrute l'entente intervenue entre les deux parties (cf-texte voisin) on peut dire que ces syndiqué-e-s ont eu gain de cause. Augmentations salariales, amélioration du régime des vacances, son mot à dire sur l'assurance groupe, et surtout, James D. Irving, enfin, reconnaît la légitimité d'un comité de négociation. Ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé.

Seule ombre au tableau, les ouvriers ont abandonné la réduction du temps de travail. Cependant, il faut ajouter que ce n'est que partie remise. À lire les témoignages récoltés au cours du conflit, on se rend compte que c'est une de leurs préoccupations profondes.



« Le conflit il ne date pas de cette année, il traîne depuis 1976 alors que les travailleurs s'étaient battus contre la loi anti-inflation de Trudeau. Les augmentations de salaire ont été limitées. Irving avait promis que d'année en année il y aurait des améliorations de salaires et de vacances. Mais il n'a pas tenu ses promesses. C'est pour cela que cette année les travailleurs veulent obtenir gain de cause »

**François Deschamps,**  
responsable  
à l'information syndicale,  
8 ans d'ancienneté



« C'est mon premier conflit de travail, et je crois que notre employeur ambitionne et que notre travail vaut beaucoup plus cher que ce qu'il donne.

Je reste à 31 milles d'ici, à Notre-Dame du Lac, et j'aimerais ça avoir 2 heures de moins à travailler par semaine. Vu que je travaille de nuit ça me permettrait d'arriver plutôt chez nous le samedi matin et de pouvoir profiter de ma journée »

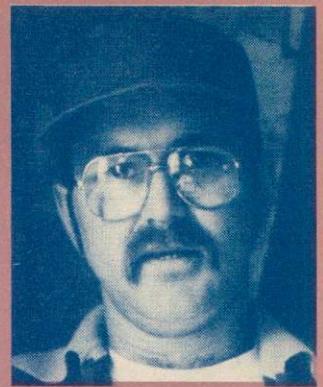
**Richard Morin,**  
manœuvre  
depuis 1979



« On mérite la parité salariale avec les travailleurs des scieries avoisinantes. Quand je travaille, je donne un rendement. La compagnie se doit de bien nous payer.

Deux heures de moins par semaine? Eh bien, on vit rien qu'une vie et les loisirs aujourd'hui c'est important! »

**André Levasseur,**  
opérateur  
depuis 1971.  
Originaire  
de Ste-Eluthère



« Nous sommes déçus de la partie patronale. Nous pensons qu'ils n'ont pas joué franc jeu. Il y a eu seulement 4 rencontres avant qu'il nous mette en lock-out. Et pourtant les travailleurs avaient donné une bonne productivité. Par exemple, la dernière semaine avant le lock-out nous avons obtenu un record de productivité.

Pour moi il y a deux aspects importants : le monétaire et la réduction de la semaine. Je calcule qu'on a droit à un peu plus de loisir. Il y a plusieurs travailleurs qui veulent la diminution, mais c'est pas unanime. »

**Claude Tremblay**  
opérateur,  
7 ans d'ancienneté  
originaire de Rivière Bleue



# nouvelles

## INTERNATIONAL

### AFRIQUE DU SUD

## Un autre syndicaliste assassiné

Le 7 mai dernier, Andries Raditsela décédait à l'hôpital de Soweto à la suite de blessures à la tête. Depuis deux jours, il était détenu par la police sud-africaine pour « interrogatoire ». Andries était délégué d'atelier à l'usine de Dunlop à Bénoni, près de Johannesburg. Il était aussi membre du Comité Exécutif de la Fédération des Syndicats Sud-Africains, la FOSATU, l'une des plus importantes fédérations syndicales avec laquelle la CSN a eu plusieurs contacts ces dernières années. La mort de Andries Raditsela survient au moment où les confrontations se multiplient en Afrique du Sud.

## La révolte « rampante » des cités noires

En fait, depuis septembre dernier, plus de 400 personnes ont été tuées par les forces de sécurité sud-africaines. Dans les townships, ces grandes cités noires qui entourent les villes blanches, à chaque jour, des affrontements se multiplient.

Les Noirs, surtout les jeunes, ont peu à perdre et ils ont l'impression que le régime raciste est en train de fléchir actuellement. Mais en attendant, le sang coule.

À Langa, près de Port Elisabeth, un important centre industriel, 43 personnes étaient tuées par la police à la fin mars. L'African National Congress (ANC), principal mouvement clandestin, appelait récemment la population à se

soulever et à « libérer » les cités noires de tous les collaborateurs de l'État. Des cas de désertion se multiplient parmi la police et l'armée et les pressions s'accroissent contre le régime.

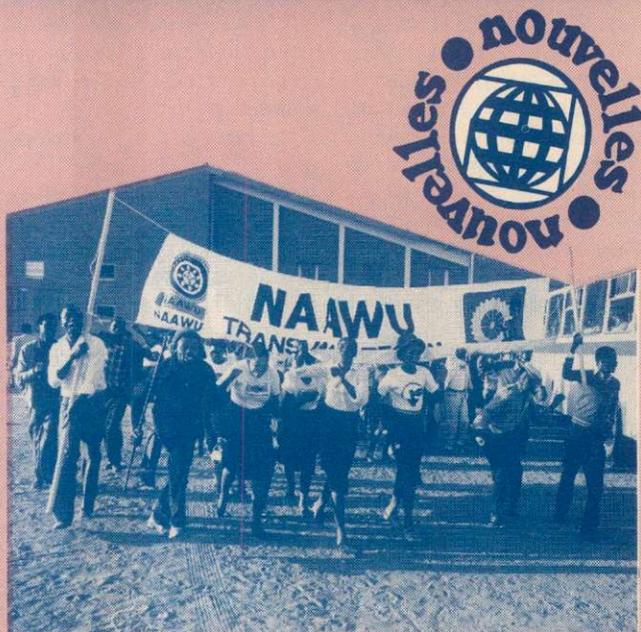
Même certains secteurs du patronat protestent contre la répression sauvage qu'ils accusent de « mettre de l'huile sur le feu ». Mais ces protestations patronales restent timides, d'autant plus que la répression a surtout pour but de maintenir la force ouvrière en état de siège.

## La grève des mineurs

En mai, 17 000 mineurs des mines d'or Anglo American de Vaal Reefs sortaient en grève. Le motif de la grève : ils refusaient de travailler avec des explosifs sans supervision sécuritaire. Les superviseurs, des Blancs, sont en nombre insuffisant et ce sont les mineurs noirs qui paient la note au bout de la ligne.

Réponse de la compagnie (il s'agit de la plus importante compagnie minière en Afrique du Sud) : congédiement immédiat des 17 000 travailleurs. Le syndicat, le National Union of Mineworkers, entend poursuivre la lutte. En août dernier, une grève générale des mines avait fait plus d'une vingtaine de morts, quand la police était intervenue dans les puits.

Le syndicat des mineurs, affilié à une autre fédération, CUSA, participe actuellement à des pourparlers avec FOSATU et d'autres syndicats dans le but de créer une centrale unifiée. On s'attend à ce que cette nouvelle centrale, qui réunirait plus de 500 000 travailleurs et travailleuses, voit le jour avant la fin de l'année.



Manifestation du syndicat de l'automobile NAAWU, affilié à la FOSATU.

En dépit de la répression féroce, le mouvement d'organisation et d'unification syndicale se poursuit sans cesse, souvent d'une manière spontanée. Bien que seulement 14% de la force ouvrière soit actuellement syndiquée, le pourcentage augmente rapidement et ce sont les secteurs les plus stratégiques de l'économie comme les mines et la grande industrie qui sont les plus touchés. Le mouvement ouvrier sud-africain apparaît maintenant comme une force avec laquelle il faut compter.

## Les appels à la solidarité internationale

Depuis l'an dernier, toute cette ébullition a attiré l'attention des médias et encouragé la solidarité internationale. Plusieurs syndicats sud-africains demandaient aux organisations syndicales dans le monde de bouger et d'encourager les pressions sur les

gouvernements occidentaux.

En mai, le pasteur Allan Boesak, qui anime le Front Démocratique Uni, une grande coalition populaire et syndicale contre l'apartheid, répétait ce message lors de sa visite au Canada. Il a aussi affirmé que le désinvestissement (retrait des investissements étrangers d'Afrique du Sud) était une arme « nécessaire » pour faire pression sur le gouvernement sud-africain.

Les Églises canadiennes ont repris cet appel en demandant récemment au ministre Joe Clark d'imposer des sanctions économiques contre l'Afrique du sud, tant que le système de l'apartheid perdure. À propos des compagnies canadiennes en Afrique du sud, les Églises ont déploré le rôle que jouent certaines multinationales comme Massey Ferguson, Kennecott Copper et Bata dans l'appui qu'elles apportent au régime contre la population noire.

## FEESP EN CONGRÈS « Élargir et réaliser nos solidarités »

Dépasser le simple discours, réfléchir sur des objectifs syndicaux et sociaux et, avoir le courage de porter l'ensemble de ces réflexions dans le quotidien de chacun des syndicats, telles étaient les intentions de la FEESP en ouvrant le 9 juin dernier son 14<sup>ième</sup> Congrès sous le thème « Élargir et réaliser nos solidarités ».

Le 14<sup>ième</sup> Congrès visait donc l'application des grandes revendications de la CSN, notamment au chapitre de l'emploi et des changements technologiques, ainsi que l'élaboration de différentes politiques pour les secteurs composant la Fédération.

Le thème de l'emploi a été abordé sous deux aspects : l'abolition du temps supplémentaire obligatoire et l'amélioration des conditions de travail et des droits des statuts précaires.

Quant aux politiques sectorielles avancées par la Fédération, elles sont toutes génératrices de mesures sociales et créatrices d'emplois. Du côté du transport scolaire, on revendique des mesures de santé et de sécurité pour les travailleuses et les travailleurs de même que le renouvellement de la flotte des autobus scolaires. Ce à quoi

on assortit le développement d'une politique de subventions aux municipalités et aux entreprises afin de doter les villes du Québec d'un service adéquat de transport en commun.

En ce qui concerne le secteur municipal, la FEESP travaillera sur une politique de développement du réseau de bibliothèques publiques dont l'accès serait libre et gratuit. Aussi, dans le but d'élargir la gamme de loisirs offerts à la population et compte-tenu du recours fréquent des municipalités aux services des bénévoles, on élaborera une politique qui encadrerait dans les conventions collectives l'utilisation des bénévoles.

Quant au secteur de l'éducation, on préconise une vaste enquête auprès des syndicats portant sur le vécu des travailleuses et des travailleurs. Suite à cette enquête, la FEESP, de concert avec la FNEEQ, la FPPSCQ et la CSN, travaillerait sur une politique de l'éducation où l'on identifierait clairement les attentes des membres face au monde de l'éducation.

### Services essentiels

Le 14<sup>ième</sup> Congrès a aussi lancé le débat sur la pertinence de se doter d'une politique syndicale des services essentiels. Chaque syndicat devrait se prononcer à ce sujet et un bilan de ces débats devrait être fait lors d'un prochain conseil fédéral.

À la FEESP, c'est principa-

lement le secteur municipal qui est touché par la loi 72 sur les services essentiels. L'élaboration d'une politique syndicale des services essentiels offrirait une alternative au cadre juridique sans cesse imposé par le gouvernement lors de conflits de travail.

Tout en croyant que les services essentiels en cas de grève doivent tenir compte de la nature de l'entreprise et des circonstances et demeurer sous le contrôle exclusif des syndicats, le Congrès ajoute également la nécessité d'assurer que la santé et la sécurité de la population ne soient pas mises en danger.

Les délégué-e-s au 4<sup>ième</sup> Congrès de la FEESP sont repartis avec la satisfaction du devoir accompli. En effet, ils se sont prononcés sur toutes les recommandations qui leur étaient soumises.

Et, comme à chaque congrès, on a procédé fidèlement aux élections des officières et des officiers. Pour ce qui est de l'exécutif, Céline Lamontagne a été à nouveau portée à la présidence de la Fédération. Elle est entourée de Camil Belisle à la trésorerie, de Nicole Cousineau au secrétariat et de Louis Bouffard à la vice-présidence. Soulignons que le secrétaire sortant de la FEESP, Pierre Lanouette, n'a pas sollicité de nouveau mandat. Il était secrétaire de la Fédération depuis octobre 80.

### La FEESP dénonce la CEQ

Dans le rapport qu'elle a soumis aux congressistes, la FEESP a dénoncé le projet de la CEQ de former une Centrale du secteur public.

Ce projet de la CEQ attaque directement la CSN et explique pourquoi la CEQ se livre à un maraudage intensif et sauvage, particulièrement dans le soutien scolaire. La FEESP constate que le projet de la CEQ ne cherche pas à améliorer le rapport de force travailleuses et des travailleurs au Québec mais plutôt à renforcer son propre appareil, plus particulièrement sur le plan de la négociation avec le gou-

vernement et, à affaiblir le leadership de la CSN.

Un constat qui a d'ailleurs été repris par le président de la CSN, Gérald Larose, présent à l'ouverture du Congrès de la FEESP. Celui-ci en a profité pour faire un rappel amical et syndical aux camarades de la CEQ en leur indiquant qu'une organisation syndicale devait d'abord et avant tout être au service de celles et ceux qui ont besoin de la force syndicale.

Compte-tenu des dispositions contenues dans la Loi 3 sur la restructuration scolaire qui amèneront un vote d'allégeance syndicale dans plusieurs commissions scolaires l'an prochain, la FEESP a indiqué son intention d'investir toutes ses énergies dans ce dossier. La FEESP a réitéré que seule une adhésion profonde des officières et des officiers et des membres aux objectifs défendus par la CSN permettront de renforcer l'unité du mouvement.

### La Fédération au féminin

La Fédération des employés de services publics a fait l'ajout d'une lettre dans son appellation. Devinez! Oui, il s'agit bien d'un E. Suite à une recommandation du 14<sup>ième</sup> Congrès, il faudra lire et dire Fédération des employées et employés de services publics (FEESP).

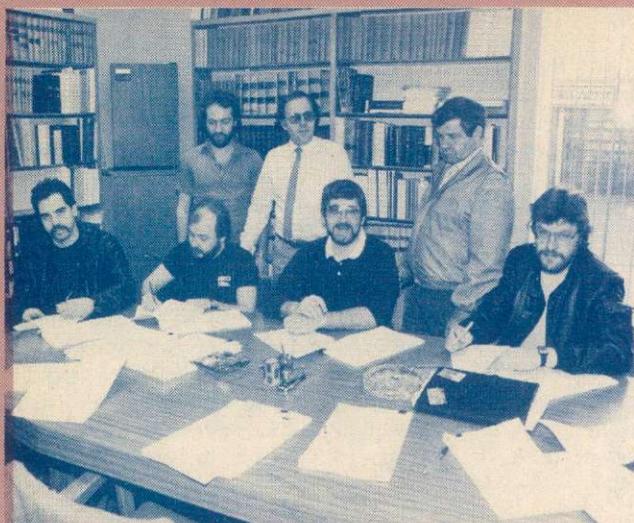
### Une campagne d'appui à CISO

Tous les syndicats sont appelés à y aller d'une contribution au Centre international de solidarité ouvrière (CISO), de façon à aider à réduire les coûts de participation aux stages pour les travailleuses et travailleuses à faible revenu.

Cette campagne cherche à faciliter la participation aux stages CISO pour les syndicats et les membres dont les moyens financiers limités font en sorte que les frais de participation sont trop onéreux.

Les syndicats recevront sous peu une documentation à ce sujet. La solidarité internationale, c'est important.





Un petit geste que l'on ne voit pas souvent en photo : celui de la signature de la convention collective. Au premier plan, pour la partie syndicale, les représentants du Syndicat des travailleurs de l'imprimerie d'Arthabaska (CSN) et leur conseiller syndical. À l'arrière plan, la partie patronale... qui attend son tour pour signer. Parmi les gains, soulignons une baisse compensée d'une demi-heure du temps de travail par semaine, la possibilité pour les travailleurs-eu-ses de reprendre en temps le temps supplémentaire, une amélioration du régime de vacances, du régime d'assurances, des salaires, etc.

## Occupation chez Brian

Six des huit grévistes de la station radiophonique CHNC-New-Carlisle de la Gaspésie, affiliés à la CSN, ont occupé le 25 juin le bureau de comté du premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, à Baie-Comeau-Haute-Rive.

Ces syndiqué-e-s sont en grève depuis plus de 32 mois et ils exigent du gouvernement canadien une intervention précise afin de faire avancer la négociation et éventuellement de renouveler leur convention collective.

En conférence de presse au bureau du premier ministre, les grévistes ont formulé quatre demandes : que le gouvernement fédéral dévoile ses intentions dans ce dossier de relations de travail, qu'il fasse connaître les prochains échéanciers quant à la médiation dans ce dossier, qu'il annonce ses intentions quant à la publicité gouvernementale diffusée par des briseurs de grève sur les ondes de CHNC-New-Carlisle, et, finalement, qu'il spécifie sa politique en matière de loi anti-briseurs de grève. Les relations de travail dans le milieu des télé-communications relèvent du gouvernement fédéral.

## FPPSCQ Aménagement du temps de travail

Du 12 au 14 juin avait lieu le XXI<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des professionnelles et professionnels salarié-e-s et cadres du Québec (FPPSCQ). Le congrès tenu à Québec a permis d'aborder une série de questions brûlantes pour les professionnel-le-s des secteurs public et para-public (secteurs Affaires sociales, Éducation et organismes gouvernementaux).

Il a évidemment été question de la loi 37, des prochaines négociations, de stratégie et de priorités de négociations. Parmi les sujets qui ont retenu l'attention, il y a le dossier de l'aménagement du temps de travail : la situation des temps partiels, les heures supplémentaires, les congés sabbatiques et la pré-retraite. Les délégué-e-s ont d'ailleurs entériné une proposition à l'effet de mener dans les meilleurs délais une enquête-sondage auprès de l'ensemble des membres de la Fédération.

De plus les délégué-e-s ont eu à se prononcer sur une demande d'accessibilité accrue à l'aide juridique, contre

la privatisation des services publics. Ils ont convenu également de se pencher sur le dossier de la santé mentale au Québec.

## Une forêt pour qui?

La nouvelle politique forestière du gouvernement du Québec, comprise dans un document intitulé « Bâtir une forêt pour l'avenir », confie l'entière gestion des forêts publiques aux seules entreprises privées d'exploitation forestière et de transformation du bois. Cette politique déposée au mois de juin par le Ministère de l'énergie et ressources (MER) écarte celles et ceux qui, depuis plusieurs années, ont fait la promotion d'une gestion différente, intégrée, et écologique des forêts du Québec.

Ce sont là les principaux commentaires effectués par le secrétaire général de la CSN, Michel Gauthier, et le président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF-CSN), Georges Cantin, à l'occasion d'une conférence de presse le jeudi, 20 juin, à Québec.

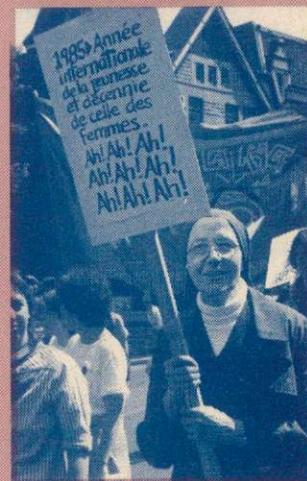
Le document « Bâtir une forêt pour l'avenir » reprend les préoccupations des syndiqué-e-s, des citoyen-ne-s, des écologistes, des universitaires en matière de gestion et d'exploitation de la forêt.

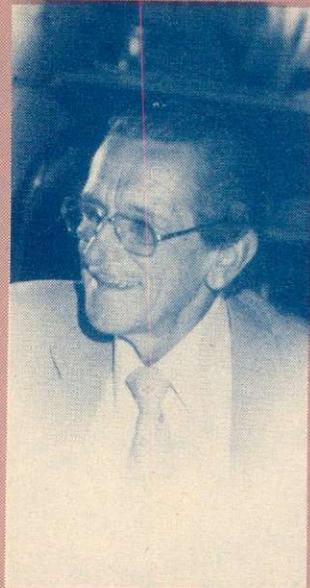
Toutefois, lorsque vient le temps de passer aux moyens d'actions pour, un jour, avoir une forêt à multiples fonctions (économiques, fauniques, loisirs, etc.), le document officialise le puissant « lobbying » des compagnies forestières en créant un Conseil permanent de la forêt composé uniquement des industriels et des producteurs privés. Sur ce conseil il n'y a pas de place pour celles et ceux qui ont défendu l'idée d'une forêt administrée pour l'ensemble de la population et non pas seulement pour les industriels. Avec la formation de ce conseil, le gouvernement n'aura qu'un interlocuteur devant lui pour l'entretenir des forêts : les compagnies.

## La marche des jeunes



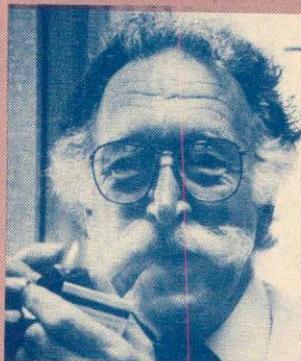
Quelques 1500 jeunes d'un peu partout au Québec ont participé à la marche des jeunes organisée par le Regroupement autonome des jeunes. Ces quelques photos nous montrent l'ambiance qui régnait dans le 15 juin... et les slogans qui étaient véhiculés.





**Marcel Ethier nous quitte**

Notre camarade Marcel Ethier, qui a servi le mouvement comme salarié durant 30 ans et qui a agi comme gérant de la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal durant six ans, est décédé le 23 mai à la suite d'une longue maladie. La CSN doit beaucoup à ces ouvriers qui, dans l'ombre bien souvent, agissent pour faire fonctionner l'organisation. Nous l'en remercions et offrons nos sympathies à sa famille.



**Guy Beaudoin : 30 ans**

Non! Il n'a pas eu 30 ans. Mais on a fêté récemment ses trente années de service à la CSN. Sa pipe est légendaire, comme le sont ses moustaches et sa voix, qui porte au-delà des montagnes. Il semble déterminé à tenir encore la même distance... Félicitations Guy!



**SOREL**  
**Une semaine historique**

Dans la région de Sorel-Tracy on parle de la semaine de la St-Jean-Baptiste comme d'une semaine historique. Un règlement à Marine Industrie après un conflit de près de 11 mois. Une entente imminente aux Élévateurs à grain après un conflit de 11 mois. Mais également parce qu'il y a eu la ratification de deux conventions collectives à Fer et Titane et aux Aciers Slater.

**QIT**

Les ouvriers du fer et du titane ont accepté une convention collective d'une durée de trois ans comprenant des augmentations salariales de l'ordre de \$2.53 de l'heure. Les syndiqué-e-s ont également amélioré certaines clauses normatives, et notamment les congés de maternité, ce qui répondait aux demandes des employé-e-s de bureau de cette usine.

**SLATER**

Au moment de mettre sous presse, une entente de principe intervenait aux Aciers Slaters. Selon le président du syndicat, Michel Bérubé, les employé-e-s de bureau et les ouvriers ont eu droit à des hausses salariales satisfaisantes de \$1.45 pour 3 ans. Leur bataille portait sur le fonds de pension et ils ont obtenu gain de cause.

**ACIERS ATLAS**

Rappelons qu'après une grève de près de 3 mois, les métallurgistes des Aciers Atlas sont également retournés au travail avec des augmentations salariales de \$0.55 l'heure, une clause d'indexation intégrée, ainsi que des améliorations substantielles aux chapitres du fonds de pension et du régime d'assurances.

**ÉLÉVATEURS À SOREL**  
**Entente imminente...**

Le jeudi, 27 juin, l'assemblée générale des travailleurs des Élévateurs à grain de Sorel, membres de la CSN, devait se prononcer sur l'entente de principe intervenue quelques jours plus tôt entre leur comité de négociation et les représentants de cette entreprise, propriété de la célèbre famille Richardson de l'Ouest du Canada.

Selon nos informations, l'accord intervenu entre les deux parties transformerait les congédiements de 5 travailleurs annoncés par la compagnie en suspension. Le syndicat et la partie patronale en seraient également arrivés à une entente au chapitre du plancher d'emplois en le fixant

à un minimum de 25 sur un quart de travail, 35 pour un second et 55 pour le troisième.

Rappelons qu'au chapitre de la protection des emplois, les syndiqué-e-s ont obtenu des garanties à l'effet que l'introduction de changements technologiques n'entraînerait pas de mises-à-pied. Le syndicat tenait mordicus à obtenir des garanties à ce chapitre, leur compagnie ayant procédé à des travaux de modernisation de l'ordre de plus de neuf millions de dollars. Pour un contrat de 2 ans, les hausses salariales sont de 6% et 4%.

La lutte de ces travailleurs de la région de Sorel, même si elle est passée dans l'ombre de celle de Marine Industrie (ils sont seulement 37 aux Élévateurs) aura également été exemplaire et aura duré plus de 10 mois.

**NOUVELLES CONVENTIONS**

**RÉDUCTION DES HEURES DE TRAVAIL**  
**Percée importante chez les municipaux**

Les 65 employé-e-s cols bleus de Ville D'Anjou ont signé le 12 juin dernier une convention collective comportant la réduction de la semaine de travail de 39 heures à 35 heures, réparties sur 4 jours sans perte de traitement. Les salaires ont de plus été augmentés de 4% pour l'année '85, et de 3,5% pour '86.

Ce règlement constitue une percée fort importante chez les municipaux dont la semaine de travail se situe généralement à 40 heures et parfois même à 42 heures.

L'effet immédiat de cette réduction d'heures sur l'emploi permet à 4 employés à temps partiel (20 heures et 24 heures/semaine) d'accéder à une semaine régulière de travail.

Par ailleurs, le syndicat des municipaux de Ville D'Anjou, a aussi obtenu une clause de plancher d'emploi prévoyant que le nombre de postes réguliers à la Ville ne peut être



Une mine réjouie qui en dit long sur le règlement intervenu entre le syndicat des cols bleus d'Anjou et la Ville.

inférieur à 60. Également, les clauses de protection contre l'octroi de sous-contrat, sur l'amélioration des conditions de travail, des salariés occasionnels, sur les vacances, ont fait l'objet d'améliorations considérables.



## Avec le monde d'Amérique centrale

À l'occasion du marathon international de Montréal le 22 septembre 85, plus d'une centaine de personnes courront pour les peuples d'Amérique centrale.

Ces personnes seront commanditées par des personnes de leur entourage et les argents recueillis seront utilisés de la façon suivante :

50% sera envoyé au Salvador pour des cliniques médicales mobiles et des radios populaires.

20% sera envoyé au Guatemala pour des familles déplacées à cause de la répression

20% sera envoyé au Nicaragua pour un atelier de chaises roulantes pour les jeunes handicapé-e-s victimes de la guerre

10% sera donné au réseau québécois des comités de solidarité pour poursuivre son travail de sensibilisation.

Si vous êtes intéressé-e-s à courir 10, 20 ou 42 kilomètres, à soutenir financièrement un coureur ou une coureuse, à diffuser le matériel publicitaire dans votre milieu ou à donner un coup de main dans autre chose :

Contactez Pierre Gauthier à 514-933-1948  
Comité Marathon Amérique Centrale  
C.P. 794 succ. N,  
Montréal H2X 3T7

## LES P



## Les disques rock de l'été

Titre prétentieux? Aucunement. Ça fait longtemps qu'il nous avait été donné d'écouter des disques qui nous font lever de notre chaise. Et c'est pour cela que nous proclamons que les orchestres de rock « Willie and the poor boys » et « Los Lobos » viennent d'enregistrer deux microsillons qui feront danser le monde entier en cet été 1985. « Willie and the poor boys » est un groupe composé de légendes vivantes de l'industrie du rock : deux ex-Rolling Stones, Bill Wyman (basse), Charlie Watts (batterie) et de l'ex-guitariste de Led Zeppelin, Jimmy Page. On retrouve également sur ce disque un excellent pianiste et un superbe joueur de saxophone. « Willie et ses copains » interprètent des classiques du genre « Baby please don't go » et « Slippin and Slidin ».

## Los Lobos

« Los Lobos » c'est le meilleur orchestre de danse sociale jamais entendu. Après une dizaine d'années de pratique dans les clubs de Los Angeles, ce groupe de mexicains de L.A. interprète du rock solide, du rythm and blues, de la chanson mexicaine et bien entendu des « plains ». Superbe.

Quant au chef de pupitre de Nouvelles CSN, consulté pour connaître ses goûts, il vous recommande le dernier disque de David Lee Roth (anciennement avec le groupe Van Halen) pour son pastiche de I am a gigolo et le dernier 45 tours de Cindy Lauper qui a pour titre The Goonies. Vous comprendrez qu'avec des goûts comme ça, on ne le consulte pas souvent. Mais les jeunes vont aimer ça!

M.C.

## NDLR

On attendait le mois de juin pour vous souhaiter de bonnes vacances. Encore fallait-il une photo pour vous le dire.



(Non! ce n'est pas une pochette de disque, selon nos informations, c'est l'équipe de balle-molle du conseil central de Trois-Rivières, Bonnes vacances!)

# URGENCE

pour les  
RÉFUGIÉS  
PALESTINIENS  
dans l'enfer  
des camps de  
Sabra  
Chatila  
et  
Bourj el-Barajneh  
à BEYROUTH



L'Aide médicale pour la Palestine  
fait appel à votre générosité

**AIDEZ-NOUS À LES AIDER**

Faites parvenir vos dons à :

**LA CROIX-ROUGE CANADIENNE**

2170, DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QC) H3H 1R6  
TÉL. : (514) 937-7761

S.V.P. mentionnez RÉFUGIÉS PALESTINIENS à l'endos de vos chèques ou mandats. La Croix-Rouge canadienne se charge d'émettre des reçus d'impôt et d'acheminer la totalité de l'argent recueilli au Liban. INFORMATION : (514) 843-7875

# billet

## **Il n'y a pas de scalps, messieurs**

Les bien-pensants, ces jours-ci, doivent y penser à deux fois. De toutes façons, les trompettes et les clairons ne résonnent plus de la même façon.

Ils pensaient bien, les bien-pensants du patronat et du gouvernement, appuyés par leurs haut-parleurs des pages éditoriales, arracher enfin des scalps longtemps réclamés.

En particulier à Marine et à St-Ferdinand.

Mais les scalps leur ont échappé. Il n'y aura pas de congédiements à Marine. Il n'y en aura pas non plus à St-Ferdinand.

Certains devront retirer leurs mensonges proprement libelleux. Le ministre Rodrigue Biron et M. Guy Sarrazin, porte-queue de la direction de Marine, entre autres, devront cesser de parler de contremaîtres rendus infirmes ou frappés à coup de deux par quatre. Un procès, devant jury, dans lequel Marine avait investi toute sa stratégie, a balayé ces accusations.

L'automne dernier, pendant qu'on se déchaînait contre les 700 travailleuses et travailleurs de St-Ferdinand, la direction effectuait aveuglément 24 congédiements. Dans un jugement publié le 19 juin, le juge en chef du Tribunal du travail, M<sup>e</sup> Jean-Paul Geoffroy, annule purement et simplement ces congédiements et n'impose aucune suspension. Encore là, malgré des accusations graves portées contre des personnes, la direction n'a jamais fait la preuve de ces accusations.

Ce qui n'a pourtant pas empêché les bien-pensants de discourir, pendant des mois, comme si tout avait été prouvé. Quand il s'agit de travailleurs, ces gens ont le scalp rapide.

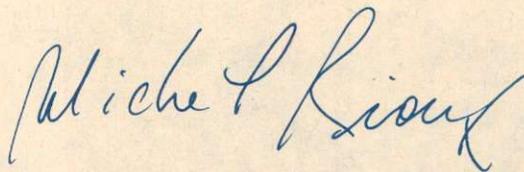
Et pourtant...

Dans le cas de Menasco, la preuve est faite. Ce ne sont plus seulement des accusations portées par la CSN. Il a été établi, depuis plus de deux mois, par un enquêteur nommé par le gouvernement, que Menasco viole à tour de bras une loi statutaire du Québec, la loi anti-scab. Depuis 3 ans.

Qu'attendent ces messieurs pour emboucher clairons et trompettes, eux qui ont pourtant la musique si facile en d'autres occasions?

Nous, on attend.

Mais en attendant, messieurs, ne vous en déplaise (!) il n'y aura pas de scalps!



### **Ont collaboré à la rédaction de ce numéro**

Pierre Beaudet (CIDMAA)  
Michel Crête  
Jean Gagnon  
Henri Jalbert  
Thérèse Jean  
Michel Rioux  
Sylvie Vachon

### **Conception graphique**

Jean Gladu/Tricycle

### **Photographie**

Pierre Gauvin Evrard  
Hélène Rochon  
Robert Myrand  
Line Gariépy  
Archives CSN

### **Composition**

Tricycle Compo

### **Impression**

Interlitho

### **Distribution**

l'équipe de distribution de la CSN  
(514) 598-2233

# LE COMITÉ DES JEUNES CSN HÉ OUI! ON EXISTE!

En effet, le comité des jeunes CSN a fait connaître son existence lors de la marche de l'emploi organisée le 15 juin par le Regroupement autonome des jeunes (RAJ).

Derrière la bannière du comité, une vingtaine de personnes déambulaient dans les rues de Montréal, en revendiquant la parité de l'aide sociale, la réduction du temps de travail et le désarmement.

## POURQUOI UN COMITÉ DES JEUNES À LA CSN?

- Pour mieux se connaître
- Pour échanger sur différents sujets en vue de la préparation du colloque national des jeunes syndiqués CSN qui se tiendra à la mi-novembre à Montréal
- Pour ajuster à notre vision la plate-forme de revendications CSN sur les jeunes
- Pour s'impliquer dans les différentes instances de la centrale, et y définir notre place et notre rôle

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

### N'HÉSITE PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Outaouais : Paul Laflamme	819-778-1657	819-684-1022
Côte-Nord : Sylvie Pelletier	418-296-4471	418-589-3777
N.O.Q. : Sylvie Roy	819-755-8154	819-755-4801
Lanaudière : Daniel Lacombe	514-759-7150	514-759-0762
Drummondville : Yvan Labonté	819-472-1228	819-477-7391
Saguenay L. St-Jean : Manon Simard	418-275-5944	418-275-0634
Bas St-Laurent : Line Bérubé	418-899-6577	418-853-2354
Québec : Myreille Audet	418-529-8692	418-647-5840

- Pour travailler avec d'autres groupes de jeunes à l'élaboration de revendications communes

## OÙ EN EST RENDU LE COMITÉ?

Le comité est représenté dans quatorze régions. La démarche du comité est la suivante : recrutement par le comité national, avec l'aide des conseils centraux, d'un responsable du comité par région ; formation d'un comité jeunes CSN dans toutes les régions ; tenue d'activités régionales sous diverses formes (5 à 7, marathon, épluchette de blé d'inde, etc.), histoire de se connaître entre jeunes d'une même région.

## ON T'ATTEND! CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être âgé de moins de 30 ans
- Être syndiqué-e CSN
- Être allergique aux réunions traditionnelles

Montréal : Johanne Morin	514-524-8618	514-527-5111
Trois-Rivières : Pierre Fournier	819-378-7384	819-378-5419
Sherbrooke : Janvier Cliche	819-563-6515	
Gaspésie : Alain Cyr	418-759-3247	418-759-3443
Laurentides : Mario Blanchette	514-475-8456	514-476-1611
Sorel : François Jiuneau	514-742-8294	514-743-5502

Pour les autres régions, tu n'as qu'à communiquer avec le conseil central ou avec Sylvie Vachon - coordonnatrice du comité des jeunes CSN - Tél : 514-598-2097

